REPARTITION DES SIEGES SELON LA REPRESENTATION PROPORTIONNELLE AVEC F

INSCRITS	149	
ABSTENTIONS	9	
VOTANTS	140	93,96%
BLANCS OU NULS	1	0,71%
SUFFRAGES EXPRIMES (SE)	139	
SIEGES A POURVOIR (SP)	6	
QUOTIENT ELECTORAL (QE)	23,17	

Calcul du quotient électoral. Le quotient électoral (QE) est égal à la division du nombre total des suffrages

Première répartition des sièges. Chaque liste a droit à autant de sièges que la partie entière du rapport du

Deuxième répartition des sièges. Pour chaque siège restant à attribuer, on calcule la moyenne de chaque liste en divisant le nombre de voix qu'elle a obtenu par La liste qui a la plus forte moyenne se voit alors attribuer le siège du tour considéré.

	1ère répartition des sièges				2ème répartition des sièges	
					Nb de siège(s) restant à pourvoir :	3
	Nombre de voix	%	Voix / QE	Sièges obtenus au quotient	Sièges obtenus à la + forte moyenne	Sièges obtenus
FO-DGFiP	38	27,3%	1,64	1	1	2
CFDT Finances Publiques	21	15,1%	0,91	0	1	1
CGT Finances Publiques	17	12,2%	0,73	0	0	0
Solidaires Finances Publiques	63	45,3%	2,72	2	1	3
		0,0%	0,00	0	0	0
		0,0%	0,00	0	0	0
		0,0%	0,00	0	0	0
		0,0%	0,00	0	0	0
		0,0%	0,00	0	0	0
	OK...		Total :	3	3	6

	4	4ème siège	5	5ème siège	0	0ème siège
FO-DGFiP	19	0	19	1	-	0
CFDT Finances Publiques	21	1	11	0	-	0
CGT Finances Publiques	17	0	17	0	-	0
Solidaires Finances Publiques	21	1	16	0	-	0
0	-	0	-	0	-	0
0	-	0	-	0	-	0
0	-	0	-	0	-	0
0	-	0	-	0	-	0
0	-	0	-	0	-	0
		2		1		0